

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 107 promulguant à la Côte française des Somalie et dépendances :

n° 107

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 février 1941

Numéro JO
n° 531 du 28/02/1941

Date du numéro
28 février 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vule radiogramme-circulaire ministériel n° 37 du 15 février 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 10 décem bre 1910, concernant la constitution des tribunaux militaires en cours martiales. Art. 2. —Le présent arrêté sera enre gistré et publie au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des me sures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.